

# COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA SEANCE DU 3 SEPTEMBRE 2020

La convocation du conseil municipal de Viriville datée du 21 aout , adressée à chacun des conseillers municipaux afin de délibérer sur :

## **ORDRE DU JOUR :**

- APPROBATION COMPTE RENDU PRECEDENT
- MEMBRES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES
- ACHAT PARCELLES DE BOIS
- DELIBERATION CADRE RECRUTEMENT
- MEMBRE COMMISSION INTERCOMMUNALE IMPOTS DIRECTS
- LOYER APPARTEMENT
- DEMANDES DE SUBVENTIONS
- DECISIONS MODIFICATIVES

L'an deux mil vingt, le 3 septembre, en application des articles L2121-7 et L2122-8 du code général des collectivités territoriales (CGCT), s'est réuni le conseil municipal de la commune de VIRIVILLE.

## **Etaient présents les conseillers municipaux suivants :**

Françoise SEMPE, Frédéric DELEGUE, Christian DEVILLE, Laurence MARTENOT, Martine BENASSI, Severine BAGUET, Brigitte BARET, Cédric BERRUYER, Pierre Olivier BOULARD, Brigitte BRUNAT, Jean Marie CHENAVAS, Isabelle FOIREST, Jérôme GAUCHET, Luigi PENSATO, Sylvette RAPP, Edwige THIVIN, Patrice TOURNIER, Lucia TREILHOU

**Absents :** Anthony MASSON

**Nombre de pouvoirs :** MASSON/MARTENOT

**Nombre de votants :** 18

## **APPROBATION COMPTE RENDU PRECEDENT :**

Accord à l'unanimité

## **INDEMNITE ELU :**

Mme le Maire propose de modifier la délibération prise lors des élections des adjoints, le 11 juin 2020, concernant l'indemnité de fonction du 3<sup>ème</sup> adjoint.

En effet, il est rappelé que le versement d'indemnité est conditionné par l'existence d'une délégation de fonctions donnée par le maire.

Considérant que les fonctions du 3<sup>ème</sup> adjoint sont modifiées, par la prise de fonctions de tous les arrêtés de la commune, du fait de l'absence de l'agent administratif en urbanisme.

C'est pourquoi, Mme le Maire propose un taux de 19.80 % pour le 3<sup>ème</sup> adjoint.

Accord à l'unanimité

## **REPRESENTANTS MEMBRES COMMISSIONS COMMUNAUTAIRES**

Comme convenu lors du Conseil Communautaire du 10 juillet 2020, il est nécessaire de désigner des délégués ( 1 représentant par commission) pour 9 commissions communautaires thématiques.

COMMISSIONS	NOM /PRENOM
Economie, commerce, artisanat, plan de relance, agriculture, circuits courts, tourisme et patrimoine, ESS	Cédric BERRUYER
Administration générale et ressources humaines, commande publique, finances et prospective financière, mutualisation	Sylvette RAPP

Aménagement du territoire, urbanisme, habitat et logement	Christian DEVILLE
Transition écologique, mobilités, environnement, forêt, chasse et pêche, cycle de l'eau, biodiversité	Patrice TOURNIER
Petite enfance, enfance et jeunesse, solidarités, proximité, séniors, santé, famille, ESS	Martine BENASSI
Culture, Lecture publique, festivals	Brigitte BARET
Sports, équipements sportifs et vie associative	Anthony MASSON
Eau potable, assainissement, collecte et valorisation des déchets, ecogestes	Luigi PENSATO
Travaux, maintenance des bâtiments et sécurité, aménagement numérique, système d'information	Frederic DELEGUE

Accord à l'unanimité

### **ACHAT TERRAINS**

Mme le Maire expose au conseil que les parcelles de terrain AD0309, AD0311, AS0314, AD0315 et AE0254 sont à vendre.

Ces terrains sont situés au Sonier et au Bourg.

Dans le cadre du projet de l'aménagement de la chapelle, et compte tenu des caractéristiques de ces parcelles ( bois), il est proposé d'acheter les 27 042 m2 au tarif de 7 500 euros.

Accord à l'unanimité

### **DELIBERATION CADRE RECRUTEMENT**

Le conseil municipal peut autoriser le Maire pendant la durée de son mandat, de recruter directement selon les besoins du service, des agents en remplacement de fonctionnaires territoriaux indisponibles, ou de recrutement de personnel à titre occasionnel ou saisonnier.

Une délibération est alors votée.

1 ABSTENTION

### **DESIGNATION MEMBRE COMMISSION INTERCOMMUNALE DES IMPOTS DIRECTS**

A la suite du renouvellement des conseillers municipaux et intercommunaux, et à la demande de la Direction des Finances Publiques, il doit être constitué une commission intercommunale des impôts directs.

Il est donc nécessaire de nommer pour Viriville un contribuable, avant le 10 septembre, sous réserve du choix final qui sera fait par le Directeur des Services fiscaux :

Proposition : Mme TREILHOU LUCIA

Accord à l'unanimité

### **LOYER APPARTEMENT**

La commune a acquis récemment le tènement immobilier situé au 270 rue de la Guillotière (ancienne usine Pellet).

Avec ce tènement, existe un appartement pour une superficie de 50 m2 de type T2.

Actuellement le locataire paie un loyer de 430 euros . Ce locataire est en train de construire une maison au lotissement les Hirondelles.

Il est proposé d'élaborer un bail à compter de l'acquisition ( 7 aout 2020), avec le même montant du loyer.

Accord à l'unanimité

### **DEMANDES DE SUBVENTIONS**

-Madame le Maire expose au conseil municipal que la Commune souhaiterait mettre en place un système de vidéo-protection visant à prévenir les actes de malveillance sur certains secteurs de la Commune.

Le montant prévisionnel et financement se décompose comme suit :

- FOURNITURES ET POSES sur site Mairie, Commerces, Grande Rue, Avenue Docteur Turc ,Gymnase, Salle des Fêtes, Groupe Scolaire, City Stade, Maison Paroissiale, Carrefour des routes . Pour un montant de 99 197 euros HT.
- ETUDES et CABLAGES. Pour un montant de 30 784.68 euros HT.

Il est demandé d'approuver l'installation d'une vidéo protection et de solliciter des subventions auprès de la région, de l'état et du département.

Accord à l'unanimité

-Dans le cadre des restructurations des bâtiments de la commune, il est proposé d'installer pour la ludothèque des volets extérieurs solaires et d'aménager la cour avec la création de pièce de stockage ( 51 096.15 euros HT)

Il est possible de déposer une demande de subvention pour la totalité pour la Région dans le cadre de Bonus Relance, pour l'Etat dans le cadre du DSIL, mais seulement pour les volets ( rénovation thermique).

Accord à l'unanimité

-Toujours pour les bâtiments, mais cette fois pour la rénovation d'appartements récemment vacants, l'installation de volets roulants solaires, pour un montant de 7 140 euros HT. Ainsi que pour le changement des menuiseries de la Mairie pour un montant de .

Une subvention pour l'Etat dans le cadre du DSIL sera déposée.

Accord à l'unanimité

### **DECISION MODIFICATIVE**

Lors de la prise en charge du budget par la trésorerie, une anomalie est remontée qu'il faut corriger par une DM.

Le compte d'imputation 775 est ouvert pour 88 000 euros de crédits , or ce compte ne doit jamais faire l'objet de prévision budgétaire ( compte utilisé pourtant pour tous les budgets précédents, donné à tort par les gestionnaires de trésorerie).

Pour pouvoir mettre 0 à ce compte, il est nécessaire de modifier d'autres comptes pour garder l'équilibre du budget, soit :

En fonctionnement :

recette 775 : -88 000

dépenses 023 : -88 000

En investissement :

recette 021 : -88 000

recette 024 : +88 000

Accord à l'unanimité

### **(Délibération rajoutée) : POTEAUX INCENDIE**

Dans le cadre de la réforme de la défense extérieure contre l'incendie, il est précisé que le contrôle technique des points d'eau incendie dépend de la police spéciale qui s'exerce sous l'autorité du Maire. Bièvre Isère Communauté peut réaliser les contrôles pour le compte de la commune, sous la forme de prestation de service. Le tarif pour chaque borne est de 23.83 euros.

Afin de mettre en œuvre cette prestation, il est nécessaire de prendre une délibération pour pouvoir signer la convention en rappelant la répartition des contrôles sur 3 ans (32 bornes).

Accord à l'unanimité

### **QUESTIONS DIVERSES :**

-SIRRA : nommer un représentant : Mr DELEGUE Frédéric

-Patrimoine : préparation de la journée

-ADMR Familles : démission de Mme BAGNEUX Hélène

-Bibliothèque : remplacement de Mme DUTHU Ghislaine (disponibilité)

-Exercices de combat sur Viriville du 14 au 24 septembre 2020

**FIN DE SEANCE : 21h00**